



# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Du Jeudi 18 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 18 novembre, à 20h00, le Conseil Municipal de MOUCHIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVAUX, Maire, à la suite de la convocation affichée le 10 novembre 2021 en mairie conformément à la loi.

**Etaient présents :** MMES DEBODE Pascale, DEVAUX Sandrine, VARLET Aline, FAURE Nathalie  
MM. DEVAUX Christian, VARLET Régis, DELABY Jean Pierre, LEMAIRE Philippe, Jocelyn DELQUEUX,  
ROLLIER Philippe, DELMOTTE Jacques, LE BOT Philippe, MORGAN Quentin

**Etaient absents avec pouvoir :**

MME LETURCQ Carole donnant pouvoir DEVAUX Christian  
MME DELABRE Edith donnant pouvoir à DEBODE Pascale

Madame DEVAUX Sandrine a été élue secrétaire.

**Ordre du jour :**

- ✓ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 8 septembre 2021**
- ✓ **Avis du Conseil Municipal sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comités syndicaux des 12 novembre 2020, 17 décembre 2020, 17 juin 2021 et 23 septembre 2021**
- ✓ **Autorisation du Conseil Municipal au Maire de souscrire un deuxième contrat de prestation de service pour le service de restauration scolaire. A défaut, création d'un poste d'adjoint technique à 24h.**
- ✓ **Révision des tarifs du foyer rural 2022**
- ✓ **Création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe à 29h semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022**
- ✓ **Autorisation du Conseil Municipal au Maire de signer les conventions d'obtentions de subventions au titre des amendes de police et au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs avec le Département du Nord**
- ✓ **Autorisation du Conseil Municipal au Maire d'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la réfection des abords de chaussée et de signer la convention constitutive avec la CCPC**
- ✓ **Autorisation du Conseil Municipal au Maire de renouveler l'adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif aux travaux de réfections de chaussées et de signer la convention constitutive avec la CCPC**
- ✓ **Autorisation du conseil municipal au maire de faire les demandes de subventions auprès de la préfecture et du département pour la construction du bâtiment regroupant le restaurant scolaire et le dortoir et de signer tous les documents inhérents**
- ✓ **Informations diverses :**
  - **Présentation de Christopher Fruchart, nouvel agent de la médiathèque**
  - **Présentation d'Isabelle Zalenda, directrice du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut**
  - **Opération « culture aux fenêtres »**
  - **Rappel du fonctionnement des commissions**
  - **Bilan des dernières commissions travaux**



- *Invitation des élus au repas de Noël du restaurant scolaire + dates à retenir*

✓ **Questions de Mouchin Demain**

- *Empoisonnement des animaux domestiques, a-t-on un retour de la gendarmerie ?*
- *Utilisation des produits phytosanitaires par nos agriculteurs et ZNT : des interrogations des riverains sur le respect de la réglementation ?*
- *Remplacement des élus au sein des commissions (si ce point n'est pas adressé dans l'odj du conseil)*

✓ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 8 septembre 2021**

Le Conseil Municipal approuve par **15 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre** le procès-verbal du conseil municipal en date du 8 septembre 2021.

✓ **2021-46 : Avis du Conseil Municipal sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comités syndicaux des 12 novembre 2020, 17 décembre 2020, 17 juin 2021 et 23 septembre 2021**

Avis du Conseil Municipal : **15 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre**

✓ **2021-47 : Autorisation du Conseil Municipal au Maire de souscrire un deuxième contrat de prestation de service pour le service de restauration scolaire. A défaut, création d'un poste d'adjoint technique à 24h**

Après en avoir débattu le conseil municipal **DECIDE** :

- D'autoriser Monsieur le Maire à souscrire un deuxième contrat de prestation de service pour le service de restauration scolaire

Avis du Conseil Municipal : **14 voix Pour – 0 Abstention - 1 Contre**

✓ **2021-48 : Révision des tarifs du foyer rural 2022**

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE D'ACCEPTER** les tarifs du foyer rural comme suit :

**Salle polyvalente ou Foyer Rural :**

**Pour vins d'honneur (sans utilisation de la cuisine et préparation de repas)**

- Mouchinois 1 Salle : 135,00 €
- Mouchinois 2 Salles : 234,00 €
- Extérieurs 1 Salle : 239,00 €
- Extérieurs 2 Salles : 388,00 €

**Salle Polyvalente :**

**Pour repas**

- Mouchinois 1 Salle : 372,00 €
- Extérieurs 1 Salle : 488,00 €

**Ensemble du Foyer-Rural :**

**Pour repas**

- Mouchinois 2 Salles : 466,00 €
- Extérieurs 2 Salles : 659,00 €



Tarif pour une réunion de famille après les funérailles : 72,00 €

Tarifs pour les Associations, le Personnel Communal et les Conseillers Municipaux :

- Salle Polyvalente (Vin d'Honneur) : 72,00 €
- Salle Polyvalente (Repas) : 139,00 €
- Foyer-Rural (Repas) : 223,00 €

Tarif pour une location le lendemain (mouchinois, extérieurs, associations, Personnel Communal et Conseiller Municipaux) : 40% du tarif du premier jour.

Caution : montant identique à l'année dernière, à savoir 160€

Toutes les associations bénéficient d'une location gratuite par an.

Avis du Conseil Municipal : **15 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre**

✓ **2021-49 : Création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe à 29h**

**Le Conseil Municipal,**

- **DECIDE** la création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe à 29h à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Avis du Conseil Municipal : **15 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre**

✓ **2021-50 : Autorisation du Conseil Municipal au Maire de signer les conventions d'obtentions de subventions au titre des Amendes de Polices et Aide aux Villages et Bourgs**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les conventions inhérentes aux dernières demandes de subvention

Avis du Conseil Municipal : **15 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre**



- ✓ **2021-51 : Autorisation du Conseil Municipal au Maire d'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la réfection des abords de chaussée et de signer la convention constitutive avec la CCPC**

Après en avoir délibéré le conseil municipal **DECIDE**

- D'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la réfection des abords de chaussée
- D'autoriser son Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes ainsi que tout document y afférent
- D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer le marché

Avis du Conseil Municipal : **15 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre**

- ✓ **2021-52 : Autorisation du Conseil Municipal au Maire d'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif aux travaux de réfections de chaussées et de signer la convention constitutive avec la CCPC**

Après en avoir délibéré le conseil municipal **DECIDE**

- D'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif aux travaux de réfection de chaussées.
- D'autoriser son Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes ainsi que tout document y afférent
- D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer le marché

Avis du Conseil Municipal : **15 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre**

- ✓ **2021-53 : Autorisation du Conseil Municipal au Maire de faire les demandes de subventions auprès de la préfecture et du département pour la construction du bâtiment regroupant le restaurant scolaire et le dortoir et de signer tous les documents inhérents**

Le conseil municipal **DECIDE** :

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les demandes de subventions pour la construction du bâtiment regroupant le restaurant scolaire et le dortoir
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents aux subventions (dossiers, conventions...)

Avis du Conseil Municipal : **15 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre**